

Danaires et oublier les branches primaires en apprenant les finales. Il y a, il faut le dire, de nombreuses exceptions à cela, mais ce sont des exceptions et la règle subsiste, aussi les élèves intelligents savent fort bien apprécier la différence des deux systèmes, et il est à notre connaissance personnelle que des élèves du McGill et du Bishop approuvent hautement le projet de l'extension de l'année scolaire.

Enfin si le McGill craint de perdre quelques élèves, pour notre part, nous ne voyons pas là un sujet de s'alarmer. Il y a déjà trop de médecins pour les besoins de la population et nous sommes menacés dans un avenir prochain d'un encombrement désastreux. Jusqu'aujourd'hui, on a fait des médecins de tout bois, marchands, cordonniers, commis, écoliers de versification, tout se diplômait en payant. N'est-il pas temps de négliger un peu la quantité pour songer à la qualité ?

L'un des principaux promoteurs des récentes réformes à la faculté de médecine de l'Université de Pensylvanie disait l'été dernier ; qu'il ne considérerait ces changements comme un progrès, que lorsqu'ils auraient eu pour effet, de diminuer considérablement le nombre des élèves.

Une immense responsabilité incombe à ceux qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse médicale, et l'intérêt pécuniaire est un bien pauvre motif, quand les intérêts de la science et du public sont en jeu. *Excelsior*, messieurs, *excelsior*, l'honneur de notre profession le veut et la patrie le réclame.

Société Française d'Hygiène.

Société française d'hygiène, sa raison d'être, son but, son avenir. Conférence faite le 25 mai 1877, dans la salle du Boulevard des Capucines, à Paris, par *M. le Dr. de Pietra Santa*, rédacteur en chef du *Journal d'Hygiène*.

La réforme du casernement, réduction de la mortalité dans l'armée française. Les bains-douches. Conférence faite le 12 octobre 1877, dans la salle de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, par *M. T. Tollet*.

Rapport des lois et des mœurs avec la population. Conférence faite le 12 octobre 1877, dans la salle de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, par *M. le Dr. S. C. Maurin*, président-fondateur de la Société protectrice de l'enfance de Marseille, membre du Conseil d'administration de la Société